

Éditeur responsable : André Matriche / Bois de la Croix Claire, 14 / 4550 Nandrin

Bureau postal de dépôt : 4550 Nandrin

Numéro 137 - Été 2016



Belgique - België
P.P.
Nandrin
9/2572



PPNa Contact
Périodique trimestriel
Agrément P912716

PPNa Contact

Bulletin de l'association sans but
lucratif

"Patrimoine du Pays de Nandrin"

Secrétariat :

Bois de la Croix Claire, 14
4550 Nandrin

E-mail :

info@ppna.be

Internet :

<http://www.ppna.be>

Banque :

IBAN : BE32 0682 3184 6902
BIC : GKCCBEBB

Cotisation annuelle : 7,5 €

Conseil d'administration :

Président :

André Matriche

Vice-président :

Claude Delbrouck

Secrétaire :

Odette Lasters

Trésorier :

Laurent Hofinger

**Le PPNa est membre
d'Inter-Environnement Wallonie**

Sommaire

Éditorial

Nandrin - Bonnelles : même désastre !3

Notre commune

Nous faut-il une nouvelle maison
communale ?4

Vie de l'Association

Balade de l'été8

Opération "nettoyage du printemps"8

Magnifique balade du printemps à Ham9

Toponymie de Ham10

Santé

Les antibiotiques de moins
en moins efficaces14

Notre histoire locale

La Grande Guerre : les femmes pendant
la guerre15

En bref

Un peu de wallon auprès des jeunes20

Nandrin - Bonnelles : même désastre !

Et de cinq ! Mais quelle mouche a donc piqué les irresponsables politiques de la Région wallonne pour permettre la multiplication déraisonnable de grandes surfaces commerciales sur le territoire de Nandrin ? Delhaize, Intermarché, Aldi, Carrefour et maintenant Okay (Colruyt) ! Et tout cela à une dizaine de kilomètres d'un Carrefour, Delhaize, Aldi, Colruyt à Bonnelles et d'un Spar (Colruyt) à Clavier !

Qui a permis ce scandale dans une commune à vocation rurale, certes déjà bien endommagée, à notre grand regret ! On s'interroge, avec irritation, au sujet du bon sens que devraient posséder les responsables des études de marketing qui ont, sans doute, dû être entreprises pour implanter tous ces supermarchés dans un rayon aussi étroit. Une idée alarmante surgit à notre esprit. Ont-ils tablé sur un emballement urbanistique démentiel au cours d'un futur proche à Nandrin et dans les communes limitrophes ?

Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons que regretter amèrement ce que d'aucuns prétendent être de la concurrence qui ne peut que profiter aux consommateurs ! Non seulement nous sommes tristes à cause de l'aggravation de la circulation, de la pollution que cela provoque, mais nous sommes aussi inquiets de la disparition de terres agricoles et d'élevage engendrée par des surfaces commerciales de plus en plus envahissantes.

Et surtout que l'on ne tente pas de nous convaincre, plutôt de nous circonvenir, en arguant que cette prolifération de supermarchés crée de l'emploi. Au contraire, nous sommes affligés à la pensée que des emplois créés chez l'un seront immanquablement détruits chez un concurrent. Nous pensons avec tristesse à ces personnes qui exerçaient un emploi qu'ils croyaient stable.

Photo de couverture : Marie-louise Gérard

Nous condamnons, sans réserve, cette libéralisation aveugle, anarchique de la concurrence. Mais où sont les coupables ? Nous venons d'apprendre, avec stupeur et incrédulité, que le bruit court qu'un supermarché Lidl viendrait s'installer dans la prairie située en face du magasin de vêtements "La Différence" ! ■

Notre commune

Nous faut-il une nouvelle maison communale ?

Voici certes un sujet qui provoque de profonds remous chez les défenseurs du patrimoine architectural local. Au niveau politique, les avis divergent, divisent les groupes représentés au Conseil communal. Alors que la majorité "Expressions Communes", porteuse du projet, ne paraît pas - entièrement - favorable (8 voix pour, 1 abstention) lors du vote émis en séance publique du Conseil communal, l'opposition adopte une position chèvre-chouteuse peu courageuse, peu responsable et, on le subodore, quelque peu électoraliste en votant l'abstention (3 voix de "Pour Nandrin" et 5 voix "Ensemble"). Après, toutefois, avoir tiré à boulets rouges contre un projet qualifié de pharaonique et mégalomane.

Cette situation politique concerne tous les citoyens nandrinois, électeurs et bailleurs des deniers publics. Les membres du PPNa sont des citoyens comme les autres, ils payent eux aussi leurs impôts et taxes communales. Mais, si l'aspect politique du sujet traité ici ne relève pas de notre association, l'aspect patrimonial, lui, doit retenir toute notre attention.

Le Conseil d'administration n'est pas absolument unanime quant à la position à adopter à l'égard de la démolition de la maison communale actuelle et son remplacement par un nouveau bâtiment. C'est pourquoi nous allons tenter d'énumérer les arguments des détracteurs et des partisans afin de permettre à nos membres de se forger une opinion la plus objective possible.

Que pensent les opposants à ce projet ?

- La maison communale actuelle est peu fonctionnelle, ils le reconnaissent, mais estiment qu'elle peut être aménagée à un coût moindre que le bâtiment projeté.
- Le projet actuel est pharaonique et mégalomane.
- Le style du bâtiment est radicalement peu condrusien, il est beaucoup trop moderne. Il aggravera lourdement le manque d'homogénéité architectural de la place. Il "jurera" gravement face à la Tour de Nandrin, qui est un monument classé, et à la ferme Vaessen.
- Il aggravera la perspective vers la tour de l'église.
- Le coût du projet est exorbitant : estimation : 1 million 900 000 €. Qui a vu un coût d'estimation respecté ?
- L'énorme part de cette dépense sera à charge des finances communales, donc des citoyens nandrinois.
- La commune, qui est en train de sortir de ses dettes, va devoir en contracter une énorme qui handicapera d'autres projets et d'autres travaux inattendus.
- Ce n'est pas le parement prévu en pierres naturelles qui effacera l'impression forte de modernité.
- Le toit plat prévu accentue encore le caractère ultramoderne du bâtiment.
- Enfin, quel sera le résultat visuel de ce bâtiment sans toit pentu sur lequel il est prévu d'installer des panneaux photovoltaïques ?
- L'utilisation dédaigneuse des termes "mimétisme stérile" pour justifier le choix du toit plat est inqualifiable. Il en est de même du caractère hautement subjectif du jugement porté sur la "nouvelle construction qui devra faire preuve d'un savant mélange d'audace et d'intemporalité".
- Bref, tant le vocabulaire employé que les arguments esthétiques et pratiques utilisés pour justifier la démolition de la maison communale actuelle et son remplacement par un nouveau bâtiment confortent les opposants dans leur conviction que celui "qui veut se débarrasser de son chien, l'accuse de la rage".

Mais quels arguments présentent les partisans du projet ?

- Le nouveau bâtiment permettra de centraliser la majorité des services communaux dans un seul site.

- Il permettra de disposer de locaux fonctionnels.
- Il permettra de réaliser des économies d'énergie.
- Le bâtiment actuel est complètement dépassé en termes d'isolation et de fonctionnalité. Les coûts de rénovation et de mise aux normes seraient exorbitants. Signalons qu'il n'y a qu'une toilette pour tout le personnel dans le bâtiment actuel.
- Il resterait de nombreux ponts thermiques qui ne pourraient être supprimés.
- Il faudrait démolir tous les revêtements de sol pour les isoler.
- Il faudrait éventrer tous les murs pour y installer les nouvelles lignes électriques et le chauffage.
- Il faudrait construire de nouvelles cloisons intérieures isolantes.
- Il faudrait abaisser les plafonds.
- Il serait difficile d'optimiser les espaces intérieurs d'autant plus qu'il faudrait construire une jonction avec la maison dite "d'Ovide Musin".
- Le surcroît de prix engendré par la démolition devrait (sic) être rapidement récupéré grâce aux économies de fonctionnement.
- Conserver les deux bâtiments actuels en construisant une jonction nécessiterait l'aménagement de deux entrées et donc de deux espaces d'accueil.
- D'un point de vue esthétique, le bâtiment actuel ne présente guère de qualités architecturales remarquables.
- Les places Musin et Botty ne présentent pas de caractère homogène. Les constructions hétéroclites défigurent le nord et le sud de la place.
- Néanmoins, afin de mieux intégrer le bâtiment, l'architecte a veillé à utiliser de la pierre et du bois. Bref, rénover la maison communale actuelle impliquerait des travaux de transformation très lourds et fort coûteux.
- Les services sociaux et le CPAS seraient regroupés dans le même bâtiment.
- Le bâtiment actuel du CPAS, Tige des Saules, sera transformé en logements sociaux, ce qui nous permettra de nous approcher des exigences imposées par la Région wallonne et d'éviter d'être pénalisés financièrement via le fonds des communes.
- La nouvelle maison communale abritera les locaux de la poste et accueillera la police, tandis que le bâtiment que celle-ci occupe actuellement sera aménagé en logements sociaux.

- Le bâtiment projeté permettrait de créer un ensemble cohérent et plus esthétique.
- Enfin, la commune bénéficiera d'un subside de 310 000 € alloué par la Région wallonne sur le coût estimé des travaux, soit 1 900 000 €.
- Last, but not least, le personnel communal semble très favorable au projet dont la réalisation améliorera considérablement son cadre de travail.



À vous de juger !



Balade de l'été

Quand :

le **dimanche 14 août 2016** à 14 h.

Lieu : Marchin, Vallée du Triffoy.

Longueur : environ 8 km.

Rendez-vous : à 14 h, place Ovide Musin à Nandrin, en face de la pharmacie "Lion".
Départ en voiture vers Marchin.

Public cible : ouvert à tous.



PS : en cas de fortes pluies, la balade sera reportée à une date ultérieure

Opération "nettoyage du printemps"

Cette année encore, le PPNa a participé à l'action "nettoyage des bords de routes" en renfort d'un petit groupe dirigé par l'échevine de l'environnement, Anne de Potter. Cette action, initiée par la Région wallonne qui mettait à la disposition des bénévoles des sacs et des gants, s'est déroulée sur tout le territoire wallon.

L'objectif de ce grand nettoyage de printemps est de sensibiliser la population à la propreté publique en récoltant les déchets qui souillent les bords de routes.

L'an passé, plus de 10 000 citoyens s'étaient investis dans la même action. Nous regrettons qu'à nouveau, à Nandrin, le pouvoir communal ait refusé de s'associer à cette action citoyenne. C'est donc à titre personnel que l'échevine a décidé de répondre à l'appel de la Région wallonne et de monitorer les équipes de bénévoles.

En trois heures, une dizaine de grands sacs de déchets ont été récoltés rues de Berleur, du Halleux, du Sabot, des Moges et rue des Quatre-Bras à Villers. Une fois de plus, ce furent les haillons de plastique et surtout les cannettes qui constituèrent la majorité

du trésor de guerre. Le volume de cette "récolte" est d'autant plus révoltant que le personnel communal du service des travaux s'attache régulièrement à maintenir propres les bords des routes.

On ne peut que s'indigner du manque de respect de l'environnement et de la déficience de sens social de certaines personnes. Face à la désinvolture de celles-ci, il nous tient à cœur de souligner l'intervention régulière d'une dame habitant le hameau de La Vaux qui ramasse les déchets abandonnés le long de la route qui longe le ruisseau de Cwena.

Quatre membres du PPNa se sont dévoués pour une cause qui répond concrètement à un des objectifs de l'association, à savoir la protection de notre patrimoine naturel. Un grand merci à nos amis, Jacques Coyette, Etienne Gérard, André Jaminon et au rédacteur du bulletin. ■

Magnifique balade du printemps à Ham

C'est sous un ciel quelque peu inquiétant qu'une grosse vingtaine de membres et de sympathisants du PPNa a entamé une balade qui fut unanimement appréciée. Que notre ami Josy Noiset trouve ici, à nouveau, nos vifs remerciements pour cet itinéraire magnifique dont il assumait le rôle de guide efficace, comme à l'habitude.

Il nous a permis d'admirer et de jouir du charme paisible du hameau de Ham ainsi que de la beauté de la vallée de l'Ourthe qui, enrobant le village, lui aurait donné son nom. Une autre origine, plus germanique toutefois, nous en fut présentée par notre... rédacteur.

Ajoutons au charme du hameau, celui de la nature printanière en fête. Tout au long de la balade, les promeneurs admirèrent le merveilleux foisonnement de fleurs. Nous pensons à ces prairies émaillées de renoncules et en particulier à ces sous-bois éblouissants d'ails des ours. Après cette balade, un peu plus longue que d'habitude, mais certes pas trop longue, le groupe termina l'après-midi d'une façon très conviviale dans un bistrot sympathique d'Esneux.



Toponymie de Ham

Précisons avant toute chose que la population d'Esneux, dont le hameau de Ham fait partie, prononce effectivement (han), ainsi que nous l'avait signalé Marie-Louise Gérard.

Mais quelle est l'origine de ce toponyme ?

Il existe un grand nombre de villages dont le nom comporte le mot "ham", en particulier dans la partie de la Gaule où s'établirent des tribus germaniques dès le V^e siècle. Ils s'établirent surtout dans la Germanie Seconde et la Belgique Seconde, à savoir dans les Pays-Bas actuels, en Belgique actuelle et dans le Nord de la France (Pas-de-Calais, Normandie). Ce furent les Francs saliens, les Saxons et les Normands (vikings) qui s'y installèrent.

Les Francs s'installèrent principalement dans les contrées du nord-est de la Gaule (de Tournai à Tongres jusqu'à Cologne et aux Pays-Bas). Les Saxons s'établirent dans la région de Boulogne et le long de la mer en Normandie où s'installèrent, par la suite, les pirates scandinaves (noormannen = Normands) qui donnèrent son nom à la région. La majorité des Saxons traversèrent la mer et s'installèrent toutefois en Angleterre. C'est donc tout logiquement dans ces régions que les toponymes comportant le mot "ham/han" se rencontrent.

Ce sont, en effet, ces envahisseurs germaniques qui sont à l'origine du mot "ham". Ce mot a subi au cours des siècles des modifications plus ou moins profondes, mais il avait, à l'origine, déjà des formes différentes, proches l'une de l'autre, dans les différents idiomes (langues) que parlaient les tribus germaniques.

Godefroid Kurth, notre célèbre historien arlonais, spécialiste du Moyen Âge, a démontré que ce mot avait pris, au cours du temps, les formes suivantes : ham → heim → hem, em, ghem, gem... ain que l'on retrouve dans des centaines de toponymes allemands, français, belges, et... anglais sous la forme "home".

Selon le toponymiste français, Charles Rostaing, le sens du vieux germanique "ham" est assez vague. De "courbure dans une rive", il a évolué vers "prairie" pour aboutir à "village" ou "maison". En fait, il s'est confondu, par contamination phonétique proche, avec un autre mot germanique, de forme et de sens voisins, à savoir "heim". Enfin, Godefroid Kurth conjecture, à la lumière d'un ancien document, que le suffixe "han" n'est qu'une autre forme de "ham". Ce qui, soulignons-le, serait confirmé par la prononciation esneutoise de Ham, c'est-à-dire [hã] comme dans Grand-Han.

Mais que signifiait le terme "heim" ?

La plupart des toponymistes belges, français, allemands, tels Godefroid Kurth, Charles Rostaing, Auguste Longnon, A. Vincent, L. Guinet, Gamillscheg, etc. s'accordent sur la signification de ce terme, à savoir "demeure, foyer, résidence, maison". En allemand du sud existe encore l'expression "ich gehe (da)heim " comme en anglais "I'm going home" pour traduire "Je vais à la maison , je vais

chez moi". Ajoutons le mot "Heimat" qui signifie "patrie", "région où je suis né".

Ce terme était souvent accolé au nom du propriétaire de la demeure, du domaine, et donc "Arnheim" indiquait que la demeure, la maison appartenait à un dénommé "Arno". C'était aussi le cas chez les Romains et Gallo-romains chez qui une ferme, (villa) portait le nom du propriétaire avec un des suffixes suivants : acus, iacus, ianum, inium, selon les époques. Ainsi la propriété d'Albinus s'appelait Albinicus (fundus/villa).

C'est dans la partie de la Gaule au nord de la Loire que la densité de toponymes dérivant de "heim" ou d'une de ses variantes est la plus grande. Nous rencontrons aussi, mais dans une moindre mesure, ce terme en Wallonie.

Citons quelques exemples :

- en Belgique francophone
 - Dalhem
 - Hamerenne (Rochefort)
 - Walhain (= Waal + heim)
 - Houtain-l'évêque : en flamand "Walshoutem"
 - Ochain, au 12^e siècle Oxhem
 - en Belgique flamande, ils sont très nombreux
 - Zaventem
 - Merchtem
 - Auderghem
 - Berchem, etc.
 - en France (dans le Pas-de-Calais) il y en a des dizaines dans le nord
 - Balinghem, Bezinghem, Floringhem, Inghem
 - Berthem, Cahen, Pihen, Upen
 - Olhain, Wannechain
- et aussi- Etreham, Ouistreham (Calvados)
- et en Alsace, ils sont légion
- Souffenheim
 - Rosheim, Molsheim, Knietzheim
 - etc.

en Angleterre, où les Saxons se sont installés massivement avec les Angles.

- Nottingham
- Tottenham
- Birmingham
- Westerham et, bien sûr, Buckingham

en Allemagne, énormément de toponymes ont conservé le suffixe "heim"

- Mannheim (demeure de Manno)
- Bischofsheim
- Egisheim (demeure de Egis)
- Arnheim (demeure de Arno)
- etc.

Signalons enfin que le mot français "hameau" a lui aussi pour origine le terme saxon "ham".

En conclusion, les toponymes en "ham", "heim" etc. ont une signification et une origine diverses.

* D'abord ils portent le sens de méandre, courbe, puis prairie et enfin de village.

* Ils ont pour origine les anciens dialectes germaniques : saxon, francique et norrois (vieux norvégien).

Bibliographie :

- La frontière linguistique en Belgique et dans le Nord de la France par Godefroid Kurth.
- Les noms de lieux par Charles Rostaing.
- Des toponymes normands en "ham"(-ain) et de l'étymologie du français "hameau" par Louis Guinet.
- Les anciens noms de lieux de la Belgique orientale par Charles Grandgagnage.
- Les noms de personnes par Paul Lebel.



Les antibiotiques de moins en moins efficaces



L'usage massif des antibiotiques dans l'élevage industriel ainsi que leur utilisation abusive dans le traitement de maladie où ils ne sont pas absolument nécessaires déforcent gravement l'arsenal de défense contre les maladies infectieuses chez l'homme et chez les animaux.

C'est que, précisément les antibiotiques sont de plus en plus utilisés par les éleveurs à titre préventif ou même comme facteur de croissance. Le danger de développer des maladies contagieuses dans les "fermes industrielles" est grandement accru par la concentration élevée des animaux dans des espaces confinés. Rappelons ici notre opposition, transmise au pouvoir communal, à l'extension de l'élevage de poulets du fermier, M. Henry, qui vient d'obtenir l'autorisation de la Région wallonne d'augmenter la population de ses poulets à 102 000 !

Sans nous appesantir, à nouveau, sur le caractère malsain, inhumain de ce genre d'élevage, nous tenons à insister sur le danger que constitue la tentation d'utiliser les antibiotiques à titre préventif. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) met en garde contre l'usage irresponsable des antibiotiques qui menace l'humanité de désarmement efficace contre les maladies. En effet, selon de nombreux spécialistes de la santé, des patients subissant des opérations banales ou atteints de nombreuses infections ne pourraient plus être traités efficacement parce que les antibiotiques deviennent de plus en plus inopérants contre les bactéries. Or, selon un commissaire européen à la santé et à la sécurité alimentaire, 25 000 décès se produisent annuellement dans l'Union Européenne à cause d'infections causées par des bactéries qui ne sont pas éliminées par les antibiotiques dont nous disposons actuellement.

Une source importante de contagion bactérienne par voie alimentaire provient de la volaille. Aux États-Unis, 80 % des antibiotiques sont administrés aux animaux d'élevage, notamment à titre préventif et non curatif.

Bref, la résistance des bactéries aux antibiotiques augmente de façon inquiétante. L'homme va de plus en plus fréquemment être démuné face aux infections. Il est dès lors urgent que l'U.E. se soucie de ce problème et que les politiciens responsables des accords commerciaux avec les États-Unis (TTIP) y soient particulièrement attentifs.

Soyons optimistes !

Mais, il importe aussi que le citoyen lambda prenne conscience du danger auquel il s'expose en absorbant abusivement des antibiotiques que des médecins peu responsables, trop complaisants, leur prescrivent. Les médecins doivent leur expliquer qu'ils ne peuvent pas galvauder une arme qui leur serait vitalement nécessaire en cas de problème sanitaire grave.

En outre l'usage inconsidéré d'antibiotiques perturbe gravement la flore intestinale (appelée maintenant "microbiote") dont des études récentes révèlent une grande importance pour la santé ; cette perturbation peut nécessiter jusqu'à un an pour s'en remettre !

■

Notre histoire locale

La Grande Guerre : les femmes pendant la guerre

Lorsque l'on évoque la Grande Guerre, ce sont immédiatement les scandaleux et tragiques massacres, les conditions épouvantables des soldats et l'irrespect insoutenable des généraux qui s'imposent à notre esprit. Mais, ces hommes avaient une épouse, une fiancée,

pour la plupart restée dans leur foyer, à "l'arrière". Elles vivaient dans l'angoisse et beaucoup d'entre elles participèrent à l'effort de guerre, soit par le travail, soit dans la résistance à l'ennemi.

Bien sûr, cette situation fut différente en France et en Belgique où la majeure partie du territoire fut occupé par les Allemands. En France, la situation des femmes fut beaucoup plus difficile. Elles durent pallier le manque de main-d'œuvre.

Elles travaillèrent dans les usines, assumant un rôle essentiel, prenant le relais des hommes dans les usines. Elles travaillèrent dans les ateliers de confection pour coudre les vêtements destinés aux soldats, dans les conserveries, dans la métallurgie, en particulier dans l'industrie d'armement où elles trimèrent dix heures par jour dans des conditions insalubres. En France, elles furent appelées les "munitionnettes". Dans les villes, elles devinrent conductrices de tramways.

Elles travaillèrent non seulement à l'usine, mais aussi aux champs et permirent ainsi de nourrir les civils et les soldats. Elles durent moissonner, effectuer les labours avec les moyens de l'époque. Les chevaux, ayant été réquisitionnés par l'armée, elles durent tirer elles-mêmes les charrues.

Des milliers de femmes devinrent veuves et durent subvenir aux besoins de leurs enfants ; on en dénombra 600 000 en France. Elles durent se comporter en homme, par la force de choses, puisque devenues chefs de famille. Comme si la perte de leur époux n'était déjà pas dramatique assez, elles durent souvent multiplier les démarches pour officialiser leur veuvage. Ce qui, dans certains cas fut très compliqué vu le nombre considérable de tués non identifiés ou disparus.

Quant à celles qui s'étaient harassées dans les usines d'armement, dès la fin de la guerre, elles furent renvoyées dans leur foyer sans indemnité. Belle reconnaissance de la patrie !

N'étant pas autorisées à être incorporées, certaines femmes vont combattre l'ennemi en l'espionnant. Que l'on se rappelle ici l'espionne célèbre, Mata-Hari qui travailla pour les Allemands. En Belgique,

nous nous devons d'évoquer le nom de Gabrielle Petit, fusillée par les Allemands. Certaines femmes, comme la reine Elisabeth, se dévouèrent comme infirmières dans les hôpitaux. D'autres enfin, dans un élan de solidarité avec les soldats au front agirent comme "marraines de guerre". Elles envoyèrent des colis ou entretenirent une correspondance tellement appréciée avec leur filleul inconnu.



Ces nouveaux rôles des femmes entraînent de profonds changements de mentalité dans les rapports familiaux et sociétaux : un affermissement progressif, lent sans doute, mais essentiel de leur importance et de leurs droits ; c'est aussi ce genre de changement que l'on souhaite pour les femmes kurdes qui combattent, les armes à la main, au côté des hommes au Moyen-Orient.

La mode, elle, dut s'adapter aux circonstances. Le corset, la robe longue furent abandonnés, notamment pour des raisons d'efficacité et de sécurité.

En Belgique, seuls 20 % d'hommes en âge de se battre se retrouva au front. Les autres, contrairement aux Français et aux Britanniques, étaient dans leur foyer et au chômage, car l'économie

était à l'arrêt. En France particulièrement, les femmes durent peiner gravement pour s'occuper des enfants et nourrir la famille. La situation fut bien plus pénible dans les villes qu'à la campagne où l'on essayait de se rendre pour acheter, à des prix souvent prohibitifs des denrées devenues introuvables dans les magasins.

En Belgique aussi, certaines femmes participèrent à la résistance contre l'occupant. Membres de réseaux, elles transmettaient le courrier, hébergeaient des soldats, les exfiltraient vers les Pays-Bas. Ce faisant, elles courraient de grands dangers et plusieurs d'entre elles furent emprisonnées ou exécutées par l'ennemi. Mais, contrairement à sa semblable française, la femme belge ne profita pas vraiment d'une métamorphose des rapports sociaux. Ceux-ci, d'ailleurs, soulignons-le, ne furent que temporaires. Il fallut attendre le deuxième conflit mondial pour, qu'enfin, petit à petit, la société reconnaisse à la femme les mêmes droits qu'à l'homme. Et ce n'est pas encore assimilé par tous !

Nous recommandons vivement le témoignage de la journaliste Marcelle Capy dans le journal "la voix des femmes". Elle travailla, incognito, dans une usine de guerre.

Nous ne voudrions pas terminer ce chapitre sur le rôle des femmes pendant la Première Guerre mondiale, sans rappeler le nom d'une héroïne belge : **Gabrielle Petit**. Trop de nos contemporains, et sans doute, tous les jeunes de notre époque, ignorent son destin héroïque et tragique.

Elle est née le 20 février 1893 à Tournai, fille de Jules Petit, clerk de notaire, né à Bruges, âgé de 27 ans et



Statue érigée en l'honneur de Gabrielle Petit à Bruxelles

d'Aline Ségard, âgée de 24 ans, née à Tournai. Sa mère décède alors qu'elle est très jeune et son père, qui se révélera indigne toute sa vie, la confie à un orphelinat.

En 1914, l'invasion de la Belgique par les troupes du Kaiser l'oblige à surseoir à son mariage ; son fiancé est incorporé, tandis que Gabrielle s'engage comme infirmière. Ayant rejoint l'Angleterre, via les Pays-Bas, elle y suit une très courte formation d'espionnage et revient à Bruxelles.

Elle recueille et transmet aux alliés les positions et les mouvements des troupes allemandes.

En janvier 1916, elle est arrêtée pour la seconde fois et incarcérée à la prison de Saint-Gilles. Le 3 mars, elle est condamnée à mort par un tribunal militaire allemand. Elle est fusillée le 1^{er} avril 1916 à Schaerbeek, à l'âge de 23 ans. Juste avant la salve des fusils, elle clame "Vive le Roi, vive la... !", mais ne peut achever son cri. Selon d'autres sources, les paroles sont inversées : "Vive la Belgique, vive le...".

Héroïne de la résistance belge, une statue fut érigée à sa mémoire, place Saint-Jean à Bruxelles et dans sa ville natale, à Tournai.

Après la guerre, les restes de Gabrielle Petit furent exhumés et des funérailles nationales furent organisées en son honneur en mai 1919, en présence de la reine Elisabeth, qui déposa la croix de l'ordre de Léopold sur le cercueil de l'héroïne, dans un grand moment d'émotion populaire. Elle repose maintenant au cimetière de Schaerbeek.

Aux lecteurs qui souhaiteraient plus de détails, nous leur recommandons les articles présentés sur internet, en tapant "Gabrielle Petit", notamment celui du journal "Le Soir" intitulé : "Il y a 100 ans". De même : "14-18 Gabrielle Petit, espionne et héroïne belge, fusillée en 1916" qui comporte un témoignage de sa sœur Hélène. Signalons aussi qu'une exposition est organisée au musée du Folklore de Tournai jusqu'au 27 novembre de cette année et que la ville de Tournai a rendu hommage à cette jeune fille idéaliste le 1^{er} avril passé à l'occasion du centième anniversaire de sa mort tragique.



Gabrielle Petit

En bref

Un peu de wallon auprès des jeunes

Une Verviétoise de 30 ans a lancé en juillet dernier une collection de badges et magnets comportant des expressions wallonnes très bien connues et... utilisées même par des personnes ne parlant pas le wallon. Ses créations rencontrent un vif succès... inattendu, même auprès des jeunes. Un ange passe...

Quelques exemples : "Grosse biësse"- "Barakî"- "Pus vî, pus sot" ou encore (envoyé à Paul Magnette "Magne èt tês'-tu".